

Tragédie à Crans-Montana: Garanties douteuses: les Moretti chassés du Crédit Lyonnais

Selon «Le Canard enchaîné», les proprios du Constellation ont eu des démêlés avec la banque française alors que les établissements suisses leur prêtaient des millions.



Le couple lors de sa première audition, le 9 janvier.AFP

«Au royaume des aveugles suisses, les borgnes français sont rois», s'amuse [«Le Canard enchaîné»](#). Dans son édition de ce mercredi, l'hebdomadaire satirique révèle qu'une des plus importantes banques françaises, le Crédit Lyonnais, avait cessé de prêter de l'argent au couple Moretti. En mars 2021, des retards de paiement avaient poussé l'établissement à examiner de plus près les garanties fournies par le couple pour des emprunts totalisant plus de 1,1 million d'euros. Ils avaient servi à l'achat d'un appartement parisien en 2015, d'une villa en Corse en 2018, puis de travaux dans ladite villa l'année suivante.

Suspectant des faux dans le dossier de financement, le Crédit Lyonnais avait exigé le remboursement des prêts, avec la conclusion d'un protocole transactionnel homologué par la justice, un «fait rarissime». De nouvelles garanties avaient été présentées à la banque. Jessica Moretti y déclarait des revenus pour le moins confortables: 13'827 euros par mois en tant qu'employée du Constellation. Son mari, Jacques, se disait bénéficiaire d'une pension d'invalidité et d'une «indemnisation complémentaire» provenant d'une compagnie d'assurances, totalisant 38'000 euros par an.

Six millions d'investissements

Durant cette même période, rappelle «Le Canard enchaîné», les entrepreneurs français auraient multiplié les achats immobiliers sur le Haut-Plateau valaisan, mais aussi à Cannes (F), grâce aux largesses d'établissements bancaires helvétiques. Au total, ils auraient emprunté plus de six millions d'euros. Sur les garanties apportées, Jacques Moretti «n'a donné qu'un minimum de détails lors de sa dernière audition», glisse un avocat des familles cité par l'hebdomadaire.



Par [Arnaud Gallay](#)

Crans-Montana : le Crédit lyonnais avait mis hors piste les proprios du Constellation



Après la découverte de garanties douteuses, l'établissement français a cessé de financer les Moretti dès 2021. Contrairement aux banques suisses.



Marine Babonneau et Christophe Nobili

AU ROYAUME des aveugles suisses, les borgnes français sont rois ! En attendant que soit connu le nom du bon samaritain qui a allongé 215 000 euros de caution pour permettre à Jacques Moretti de sortir de prison, l'étonnante cécité des banques helvètes et des autorités locales de Crans-Montana sur son bizness pose question, et reste au cœur de la tragédie de son funeste bistrot, Le Constellation. Comment, au vu de son passif financier et judiciaire, ont-elles pu accorder pendant dix ans autant de crédits à cet oiseau sorti de nulle part ? D'autant que le Crédit lyonnais, lui, l'avait largué au beau milieu du gué...

La manière dont commence, en 2015, l'aventure suisse de Jacques Moretti et de sa femme, Jessica, a tout d'un conte de fées. Lesté de deux condamnations, pour proxénétisme et fraude aux aides au logement, le maçon-électricien-agriculteur, fraîchement débarqué de Corse, où il gérait un café sur le port de Bonifacio, met la main sur le « Constel » et lance aussitôt ses délirants travaux. Grâce à un crédit obtenu auprès de la Banque cantonale vaudoise (BCV), il dégaine ainsi près de 2 millions d'euros.

Torts à crédit

Parallèlement à ses emplettes dans la chic station suisse, le couple lance deux investissements immobiliers en France. Cette fois, c'est le Crédit lyonnais qui régale. Comme le résume un jugement du tribunal judiciaire d'Ajaccio tombé dans le bec du « Canard », la banque commence par prêter 286 000 euros aux Moretti, en juin 2015, pour contribuer à l'achat d'un appartement dans le XVIIe arrondissement de Paris, rue de Tocqueville. Trois ans plus tard, en novembre 2018, elle se montre plus généreuse encore et avance 625 000 euros au couple, qui s'offre une villa sur la côte est de la Corse, à Solenzara. En août 2019, la banque lui fait encore crédit de 200 000 euros, pour des travaux dans ladite villa.

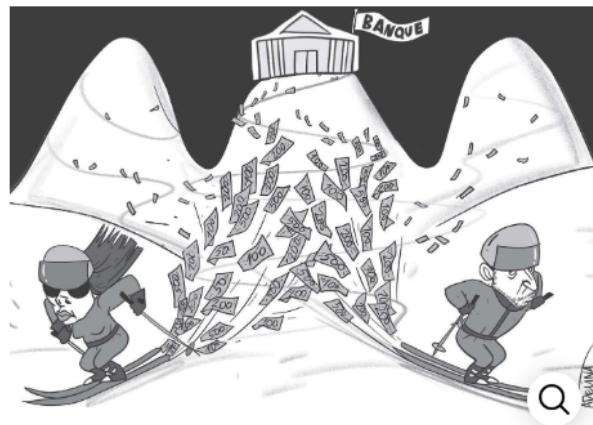
Mais, en mars 2021, patatas ! confronté à des retards de remboursement, le Crédit lyonnais remet le nez dans les garanties fournies par le duo de choc. La banque « suspecte de faux documents dans le dossier de financement » de l'un des prêts et demande illico le « remboursement intégral et anticipé » des trois crédits, puis exige, en février 2022, qu'un protocole transactionnel soit conclu. Fait rarissime, elle prend même la peine de le faire homologuer par le tribunal d'Ajaccio, qui, le 19 mai 2022, écrit l'accord noir sur blanc. Méfiant, avec ça !

Pour pouvoir rembourser une partie de la dette, les Moretti sont contraints de vendre leur appartement parisien. Pour le reste, un énième échéancier est mis en place... En guise de nouvelles garanties, le couple déclare de confortables revenus : pour Jessica, 13 827 euros brut par mois en tant qu'« employée du Constellation ». Pour Jacques, une pension d'invalidité annuelle de 6 873 euros, à laquelle s'ajoute une « indemnisation complémentaire de la compagnie Generali » de 31 241 euros par an.

La grosse dette

Pendant qu'en France le climat bancaire se refroidit la fête immobilière continue pour les Moretti du côté des prêteurs helvètes ! Entre 2020 et 2024, ils achètent un deuxième commerce à Crans-Montana (le resto Le Senso), un appartement au dessus du Constellation, un chalet avec son auberge à Lens, un appartement à Cannes... Au total, comme l'ont révélé les premières auditions des juges suisses, les Moretti sont parvenus à emprunter plus de 6 millions d'euros, le tout à partir de simples hypothèques auprès d'au moins trois banques helvètes, la BCV, l'Union de banques suisses et le Cautionnement romand. A propos de ces établissements et des garanties financières qu'il leur a apportées, « *Jacques Moretti n'a donné qu'un minimum de détails lors de sa dernière audition* », persifle l'un des avocats des familles des victimes de l'incendie.

Question, certainement, de discréction corse et de neutralité suisse.



Hormis les biens immobiliers, n'oublions pas la Société de « Madame Jessica Moretti » à Cannes...

<https://swisscorruption.info/wallis/ste-francaise-moretti-maric.pdf>